

B60 VÉHICULES EN GÉNÉRAL

B60H AMÉNAGEMENTS OU ADAPTATIONS DES DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE, DE RÉFRIGÉRATION, DE VENTILATION OU D'AUTRES TRAITEMENTS DE L'AIR, SPÉCIALEMENT POUR LES PARTIES DE VÉHICULE AFFECTÉES AUX PASSAGERS OU AUX MARCHANDISES

Note

Il est important de tenir compte de la note qui suit le titre de la classe B60.

1/00	Dispositifs de chauffage, de refroidissement ou de ventilation (dispositifs de chauffage, de refroidissement ou de ventilation effectuant un autre traitement de l'air, dans la mesure où cet autre traitement est le plus important, B60H 3/00; ventilation obtenue uniquement par l'ouverture des fenêtres, portes, parties du toit, ou similaire B60J; dispositifs de chauffage ou de ventilation pour sièges de véhicules B60N 2/56; dispositifs de nettoyage des fenêtres ou des pare-brise employant de l'air, p.ex. dégivreurs, B60S 1/54) [4]	1/16	. . . l'air étant chauffé par contact direct avec le moteur, p.ex. moteur refroidi par l'air
		1/18	. . . l'air étant chauffé par les gaz d'échappement
		1/20	. . . utilisant un agent intermédiaire de transfert de la chaleur
1/02	. la chaleur étant prélevée de l'installation de propulsion	1/22	. la chaleur étant prélevée autrement que de l'installation de propulsion
1/03	. . et à partir d'une source autre que l'installation de propulsion [4]	1/24	. Dispositifs exclusivement pour la ventilation, ou dans lesquels le chauffage ou le refroidissement n'est pas en jeu (buses, diffuseurs à air B60H 1/34) [4]
1/04	. . du liquide de refroidissement de l'installation	1/26	. . Ouvertures de ventilation donnant sur l'extérieur du véhicule; Conduits pour faire passer l'air de ventilation
1/06	. . . directement du radiateur principal	1/28	. . . les ouvertures étant situées directement devant la fenêtre frontale
1/08	. . . d'un autre radiateur que le radiateur principal	1/30	. . . Manches à air
1/10	. . . l'autre radiateur étant situé dans un conduit pouvant être mis en communication avec l'atmosphère extérieure	1/32	. Dispositifs de refroidissement (véhicules adaptés au transport de marchandises réfrigérées B60P 3/20) [4]
1/12	 utilisant un compresseur d'air	1/34	. Buses; Diffuseurs à air [4]
1/14	. . autrement que par le liquide de refroidissement de l'installation	3/00	Autres dispositifs de traitement de l'air [4]
		3/02	. Humidification
		3/06	. Filtrage